

**Procès-verbal
de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le 16 février 1999, de 14 h à 15 h 30, au local V-6215**

Étaient présents :

Marie-Claire Landry, secrétaire
Roch Meynard, trésorier
Éric Volant, président

Étaient absentes :

Rachel Desrosiers, conseillère
Nadia Fahmy-Eid, conseillère
Nathalie Langevin, conseillère
Renée Legris, vice-présidente

1. Adoption des ordres du jour

Les ordres du jour suivant sont adoptés :

1. Adoption des ordres du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 1999
3. Suites au procès-verbal et informations
4. Étude du projet de nouveaux statuts de l'APR-UQAM
5. Varia
8. Prochaine réunion

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 février 1999

Roch Meynard, appuyé par Éric Volant, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 9 février 1999. Adopté à l'unanimité.

3. Suites au procès-verbal et informations

Le président avait reçu une lettre concernant une activité préparatoire à l'élaboration d'une association de tous les retraités des universités québécoises. Ce projet devait être discuté lors d'une rencontre dans le cadre du Congrès des sociétés savantes en juin, à l'Université de Sherbrooke. Une deuxième lettre a été reçue : les initiateurs renoncent à la tenue de cette réunion.

Le vice-président de l'UQ, M. Michel Leclerc, a fait rapport de l'étude actuarielle qui avait été demandée concernant l'intégration des retraités de 65 ans et plus au régime d'assurances du réseau de l'UQ. L'augmentation des primes serait de 30 % pour les retraités de moins de 65 ans et de 50 % pour les retraités de plus de 65 ans. Considérant ces chiffres, il indique que l'Université du Québec ne souhaite pas donner suite à ce projet. Le comité Leblond sur les

assurances a décidé de poursuivre quand même son étude de cette question. Une réunion du comité se tiendra à Québec le 26 février.

La secrétaire a représenté le conseil d'administration à l'inauguration du pavillon J.-A.-de-Sève de l'UQAM.

Dans les ouvrages consultés, le trésorier n'a trouvé aucune indication à l'effet qu'on doive retenir un conseiller juridique pour faire un dépôt officiel des statuts amendés.

4. Préparation de la réunion extraordinaire de l'assemblée générale

On décide de tenir la réunion le mardi 9 mars 1999, à 11 h, au local W-R520 du SPUQ.

Le trésorier s'occupera d'envoyer la convocation et les documents aux membres.

Ordres du jour de la réunion :

- Présentation de l'historique du projet de regroupement des associations de retraités.
- Présentation des Statuts et règlements généraux de la FRUQ
- Vote sur la proposition d'adhésion à la FRUQ
- Élection de trois représentants à l'assemblée générale de la FRUQ

5. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 9 mars, à 13 h 30, au local V-6215.

Éric Volant, président

Marie-Claire Landry, secrétaire